

**Epreuve orale d'allemand (langue facultative)
Filières MP - PC**

90 candidat(e)s ont passé l'épreuve facultative d'allemand cette année : 43 en filière MP et 47 en filière PC.

La moyenne de l'épreuve s'élève à 12,22. 68 candidat(e)s ont obtenu une note supérieure à 10 et ont donc pu gagner des points grâce à cette épreuve, ce qui, dans un tel concours peut jouer un rôle décisif.

La répartition des notes des candidats français de 2019 est la suivante :

0<=N<4	2	2,22%
4<=N<8	12	13,33%
8<=N<12	24	26,67%
12<=N<16	30	33,33%
16<=N<=20	22	24,44%
Total :	90	100%
Nombre de candidats :	90	
Note moyenne :	12,22	
Ecart-type :	4,33	

Pour mémoire, le/la candidat(e) dispose de 30 minutes de préparation pour écouter - au rythme qui lui convient - un extrait vidéo d'une durée comprise entre 4 et 6 minutes. Une première partie est consacrée à la présentation du document (résumé et commentaire), à l'issue de laquelle le/la candidat(e) échange avec le jury. Cette deuxième partie de l'épreuve est très importante, car elle permet de mesurer la réactivité du candidat, sa capacité à comprendre les questions qu'on lui pose et à y répondre de façon naturelle et fluide ; en un mot, elle permet de montrer sa capacité à communiquer en allemand. Un décalage important entre la présentation et la discussion avec le jury est malheureusement révélateur de certaines limites et a un impact important sur la notation.

Les sujets sont des sujets de société concernant - pour la plupart - l'Allemagne, mais toujours ancrés dans une actualité européenne, voire mondiale. Ainsi, tout le monde peut trouver matière à l'expression. Il est donc important de suivre régulièrement l'actualité européenne et mondiale. Si le/la candidat(e) a des connaissances sur le monde germanique et s'il/elle sait les utiliser à bon escient, cela est, bien sûr, fortement valorisé.

Le jury est très satisfait de la session 2018. Les prestations des candidat(e)s ont été bonnes, voire excellents pour certaines. Il n'y a pas eu, cette année, de candidats qui n'avaient rien à dire ou qui parlaient trois minutes dans un allemand plus qu'approximatif. Tous ont fait des efforts dans la présentation et/ou dans la discussion, ce dont le jury se félicite. Les expressions

commentatives d'introduction, de transition, de conclusion etc. étaient maîtrisées chez la plupart, ce qui est toujours appréciable et aide le jury à suivre le fil de la présentation. Pour mémoire, en 2018, le jury indiquait qu'il « apprécie l'exactitude et la précision de la compréhension, la clarté de l'exposé et bien sûr la qualité de la langue. Il se montre relativement indulgent quant à certaines fautes de langue dans la mesure où elles ne font pas obstacle à la compréhension, mais lorsque ni la grammaire de base ni le vocabulaire le plus élémentaire ne sont maîtrisés et qu'on atteint un niveau difficilement supportable d'absence de correction linguistique, il n'est évidemment pas possible d'espérer obtenir des points. »

Dans un souci d'aide aux candidat(e)s (et aux enseignants préparant ces derniers), le jury souhaite préciser certains points, non dans une optique de bêtisier, mais bien dans une optique d'amélioration du niveau de langue lors de la prise de parole :

- Les examinateurs ne sont pas un dictionnaire vivant, et il est donc conseillé d'essayer de se débrouiller par soi-même, par exemple en reformulant et à l'aide de paraphrases.
- Dans ce même esprit, il est peu profitable de tenter de germaniser des mots français, qui bien souvent n'existent pas en allemand, en particulier les verbes : prendre le verbe français et ajouter le suffixe « -ieren » n'est, en général, pas concluant. Si « reparieren » et « diskutieren » et d'autres existent historiquement et sont attestés, « utilisieren », « developpiieren » et « traversieren » laissent le jury pensif... On ne peut donc que conseiller aux candidat(e)s d'apprendre le plus de vocabulaire possible pour pallier les manques et pouvoir s'exprimer sans barbarismes.
- Le jury note une confusion fréquente entre « von »/« durch » et « bei » dans l'emploi du passif. L'influence de l'anglais où « by » introduit le complément d'agent est, bien sûr, indéniable. Le jury souhaite sensibiliser sur ce point pour que les candidat(e)s y pensent et ne fassent – autant que faire se peut – plus cette confusion.
- Les verbes anglais également amènent à des fautes qui pourraient être évitées : « to show » amène les candidat(e)s à confondre souvent « zeigen » avec « schauen », ce qui est embêtant pour leur propos. De même, « to become » provoque « bekommen » au lieu de « werden » (dans le sens de « devenir »).
- Les emplois de « wenn/als/ob » sont à revoir, ainsi que les emplois de « endlich » et « schließlich »
- Le jury souhaite rappeler que le génitif saxon (« s » en fin de nom) n'est possible que sur les noms propres et non sur les noms communs, contrairement à l'anglais. « Der Fabriks Leiter » (par exemple) n'est donc pas possible
- Les mots « Dinge » et « Sachen » sont à éviter autant que possible, car ils produisent des emplois erronés malheureux.
- Les élections et la politique sont un sujet récurrent, les candidat(e)s doivent donc faire attention à « wählen », « die Wahlen », etc. et ne pas mettre des « Umlaut » (ä) n'importe où (ou les enlever de là où ils devraient être).
- Une nouvelle tendance se dessine cette année : l'emploi de « mit kein- » ou « mit ohne ». Le jury espère que l'an prochain, cette mode sera passée et reléguée aux oubliettes !

- Il est bon de connaître le genre de « Video », puisque tout(e)s les candidat(e)s sont amené(e)s à l'utiliser. Par ailleurs, rappelons que le singulier d' « enfant » est « das Kind », le pluriel « die Kinder » et le datif pluriel « den Kindern ».
- Enfin, le jury recommande vraiment aux candidat(e)s de bien apprendre/revoir les verbes forts, car les fautes de verbes usuels gâchent de belles prestations, ou font baisser les prestations déjà délicates par ailleurs.

Ces recommandations ne visent qu'à améliorer la langue et les présentations des candidat(e)s. Le jury tient à souligner que l'épreuve d'allemand facultatif est un atout et permet vraiment de gagner des points sur l'ensemble du concours. Comme en 2018, le jury rappelle qu'un travail régulier tout au long des deux années de préparation est assurément payant, et le concours 2019 a, une fois de plus, apporté la preuve que cette épreuve facultative permet à nombre de candidats d'obtenir de bonnes, voire de très bonnes notes.